



CAHIER DES CHARGES EVALUATION MAAD DIGITAL

SOMMAIRE

I.	CONTEXTE DE LA DEMANDE D'ÉVALUATION	2
1.	OBTENTION D'UN FINANCEMENT DU FONDS ADDICTIONS	2
2.	L'ÉVALUATION DANS LE CADRE DE L'APPEL À PROJET	2
3.	LES RÉSERVES MÉTHODOLOGIQUES.....	2
II.	BASES THEORIQUES DE MAAD DIGITAL.....	3
III.	FONCTIONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DE LA PLATEFORME MAAD DIGITAL.....	3
1.	ACTIVITÉ ET PROMOTION DE LA PLATEFORME.....	4
2.	L'ESPACE ENSEIGNANT	4
3.	GRANDS AXES DE DÉVELOPPEMENT POUR SEPT 2019 - AOÛT 2022.....	4
IV.	RÉSULTATS ET IMPACTS ATTENDUS	4
1.	RÉSULTATS ATTENDUS	4
2.	IMPACTS VISÉS	5
3.	UN TRAVAIL D'ÉVALUATION EN ALLER-RETOUR AVEC LE DÉVELOPPEMENT DU PROJET	6
4.	PRÉCISIONS SUITE AUX RÉSERVES MÉTHODOLOGIQUES	6
V.	ÉLÉMENTS POUR DEFINIR LA METHODOLOGIE D'ÉVALUATION	7
1.	LE TRAVAIL SUR LES DONNÉES FINALEMENT HORS CAHIER DES CHARGES DE L'ÉVALUATEUR	7
2.	INDICATEURS.....	7
3.	ASSOCIER OUTILS STATISTIQUES ET ENQUÊTES POUR ÉVALUER LE PUBLIC DE LA PLATEFORME	8
4.	COMMENT ÉVALUER LES EFFETS IATROGÈNES DE MAAD DIGITAL ?	8
VI.	CALENDRIER DE L'ÉVALUATION	8
VII.	CONTACT.....	8

Le projet MAAD, Mécanismes des Addictions à l'Alcool et aux Drogues, a vu le jour avec le dispositif Apprentis Chercheurs MAAD en 2012 grâce au soutien financier de la Mission interministérielle de lutte contre les conduites addictives (MILDECA) et sous l'impulsion de l'Inserm et l'association de chercheurs l'Arbre des Connaissances.

Depuis novembre 2016, le média MAAD Digital, deuxième volet de ce programme d'éducation scientifique, propose une information scientifique sur les neurosciences des addictions aux 13-25 ans.

L'association l'Arbre des Connaissances a remporté un appel à projet pour développer MAAD Digital durant 3 ans (sept. 2019-août 2022) et cherche à inclure des acteurs extérieurs au projet pour en évaluer la pertinence et l'impact.

I. Contexte de la demande d'évaluation

1. Obtention d'un financement du fonds addictions

[L'Arbre des Connaissances](#), association de chercheurs qui développe des projets de médiation scientifique entre les jeunes et les chercheurs, a obtenu un financement suite à l'appel à projet du Fonds de lutte contre les addictions liées aux substances psychoactives « [Mobilisation de la société civile](#) » afin de développer le média MAAD Digital inauguré fin 2016.

Cet appel à projet de fonds addictions est porté par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM). Le comité de sélection associant les membres du comité technique restreint du fonds de lutte contre les addictions ainsi que Santé Publique France, l'INCa, l'OFDT et un représentant des ARS a rendu public les résultats début novembre. Le projet MAAD Digital a été sélectionné et financé entièrement, avec simplement quelques réserves méthodologiques (cf 1.3).

2. L'évaluation dans le cadre de l'appel à projet

L'association a répondu sur l'axe suivant :

Axe 1 : Protéger les jeunes et éviter l'entrée dans le tabagisme et dans la consommation d'autres substances psychoactives

Extraits de l'AAP ayant trait à l'évaluation :

"Pour être retenus, les projets devront :

- Être d'envergure nationale ;
- Être structurés et étayés de façon rigoureuse quant à leurs objectifs, leurs modalités de mise en œuvre (action et calendrier), leur financement, les livrables attendus à chaque étape du projet, les résultats et impacts ;
- **Décrire les modalités et moyens d'évaluation et comporter des indicateurs d'évaluation de processus et de résultats."**

(...)

"Si l'action proposée n'est pas une action déjà validée, le projet intégrera un volet d'évaluation en vue d'évaluer notamment :

- **L'impact de l'action sur les publics bénéficiaires,**
- **L'impact sur les déterminants de santé et les inégalités sociales et territoriales de santé ;**
- **L'identification des fonctions clés permettant la réplique de l'intervention et sa généralisation sur le territoire.**

Pour ce faire, le projet fera apparaître une collaboration universitaire ou l'appui d'un organisme de recherche ou d'évaluation à même de concourir à la qualité de l'évaluation. Au stade de la candidature, une lettre d'intention de la structure porteuse pour préciser ce volet et le partenariat prévu est suffisante. Le budget consacré à l'évaluation sera intégré au budget global du projet.

L'association a donc fait appel à un cabinet à cette étape qui a proposé une lettre d'intention esquissant une proposition d'évaluation.

3. Les réserves méthodologiques

La proposition d'évaluation esquissée a semblé globalement convaincante au comité de sélection mais ils ont souhaité que certains points soient précisés ou intégrés.

Dans un courrier de réponse aux réserves du comité, l'association a précisé :

- la volonté d'évaluer rapidement l'impact des contenus existants sur MAAD Digital et de mettre en place une démarche qualité pour que l'évaluation vienne servir l'amélioration des formats, contenus et stratégies déployées
- l'inscription du projet dans une démarche de promotion de la santé
- la question de la mesure des potentiels effets iatrogènes a fait l'objet d'une réponse (cf IV.4)
- qu'elle allait, comme demandé, se soumettre au code des marchés publics pour sélectionner l'évaluateur externe

II. Bases théoriques de MAAD Digital

La base théorique du dispositif MAAD Digital est le modèle IMB, *Information, Motivation, Behaviour*, qui a fait ses preuves lors de l'épidémie de sida. Il consiste à diffuser de l'information en rapport avec l'objectif de santé à la population cible, à augmenter la motivation personnelle à s'approprier l'objectif, sa valeur sociale et les capacités à le réaliser. MAAD Digital intervient sur l'aspect "information" dans ce modèle.

Une étude canadienne ([Anonymous, 2016](#)) a étudié l'impact des programmes de prévention basés sur les neurosciences outre-Atlantique. Les plus efficaces sont ceux qui augmentent les connaissances scientifiques des jeunes par le biais de messages neutres, ceux basés sur le risque et la peur apparaissant moins efficaces. Les premiers résultats montrent que dans certains cas ces programmes changent la perception des risques associés aux drogues. Le bienfondé de l'approche neuroscientifique est également souligné même si elle doit être complétée par des actions de terrain. Enfin, l'étude recommande aux neuroscientifiques de rendre leurs conclusions accessibles aux acteurs de prévention (Cameron et Chudler, 2003) mais aussi d'associer les jeunes dès l'élaboration des programmes de prévention (Kahn et al., 2008).

Par ailleurs, les dernières études de l'IFOP (Perception croisée enfants/parents face à l'usage d'Internet, 2013) et d'IPSOS (Junior Connect, 2017) montrent que 77% des jeunes vont sur internet au moins une fois par jour, 98% d'entre eux y allant pour s'informer. La consommation de vidéos a fortement augmenté et 96% des adolescents déclarent fréquenter YouTube. Aujourd'hui, internet est la source d'information privilégiée des jeunes qui consultent des contenus sous des formats principalement visuels.

La pertinence de MAAD Digital tient ainsi au fait que le dispositif diffuse de l'information de manière neutre par le biais de formats adaptés aux modes d'information des jeunes.

III. FONCTIONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DE LA PLATEFORME MAAD DIGITAL

MAAD Digital apporte, sous forme de textes, de vidéos, d'infographies, de quizz, des informations scientifiques validées sur les addictions, présentées de façon neutre sans jugement moral. Les thèmes portant sur les neurosciences sont privilégiés. MAAD Digital est co-construit avec les jeunes qui interviennent principalement comme relecteurs des articles. Aussi, l'information délivrée est accessible à tous.

MAAD Digital est une plateforme d'informations scientifiques sur les addictions à destination des jeunes comprenant :

- un [site web](#) qui rassemble toutes les ressources créées
- un relais des contenus vers les réseaux sociaux ([Facebook](#), [Twitter](#), [Youtube](#), [Instagram](#)) et un [groupe de jeunes relecteurs](#) destiné à améliorer les contenus et formats produits pour coller aux mieux aux attentes d'informations et intérêts des 13-25 ans
- un Chatbot accessible depuis Facebook messenger qui donne une dimension conversationnelle à l'information scientifique proposée



1. Activité et promotion de la plateforme

Depuis la sortie du site en novembre 2016 et à la date du 31 août 2019, l'équipe de MAAD Digital a créé et publié 106 créations originales dont :

- 52 articles en bref
- 21 articles décryptage
- 9 vidéos
- 8 articles Le Lab
- 6 quiz
- 10 infographies dans court-circuit

Vingt-neuf auteurs scientifiques ont contribué à ces productions, ainsi qu'un bédéaste (Silver), un youtuber scientifique (Dirty biology) et des élèves de l'école Estienne spécialisée dans le graphisme scientifique.

Les statistiques arrêtées au 31 août 2019 montrent que, depuis son ouverture, la plateforme MAAD Digital a été consultée par plus de **493 000 visiteurs** différents et **800 000 pages** ont été vues. **1187 abonnés Facebook**, **488 abonnés Twitter** et **526 abonnés Instagram** sont attachés à la plateforme. Les vidéos produites spécifiquement pour MAAD Digital cumulent **117 000 vues sur Youtube**.

2. L'espace enseignant

L'espace « Enseignants » du site a été mis en œuvre par un comité de pilotage dédié, organisé et animé par la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) du ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. Les liens établis grâce à ces fiches d'activités pédagogiques entre programmes scolaires et contenus de MAAD Digital permettent de regrouper des contenus sur un thème donné, formant ainsi des « trousseaux » dans lesquelles les professeurs peuvent puiser pour construire des séquences pédagogiques originales. La DGESCO héberge les fiches sur son site Eduscol et propose MAAD Digital dans les outils de la [mallette des parents](#).

3. Grands axes de développement pour sept 2019 - août 2022

Le projet de développement sept 2019 - août 2022 vise à développer le média MAAD Digital afin d'intégrer de nouveaux contenus et de nouveaux formats permettant une meilleure diffusion de l'information scientifique sur les addictions auprès des 13-25 ans et des acteurs de la prévention et du soin travaillant avec ce public.

4 objectifs spécifiques structurent cette visée :

- Objectif 1 : Produire un contenu vulgarisé sur les addictions fondé sur des informations scientifiques validées et destiné aux jeunes
- Objectif 2 : Adapter les formats pour favoriser l'appropriation des contenus par les jeunes et les professionnels travaillant avec eux
- Objectif 3 : Renforcer la stratégie de communication pour augmenter le nombre d'utilisateurs
- Objectif 4 : Développer les partenariats avec des programmes d'éducation de prévention et de soin autour de contenus spécifiques pour augmenter l'impact de la plateforme

IV. Résultats et impacts attendus

Nous cherchons à travailler avec un prestataire extérieur sur l'évaluation de ce dispositif, pour en mesurer la pertinence et l'impact. Un certain nombre de résultats attendus et d'impact ont été identifiés mais un travail avec ce partenaire sera nécessaire pour affiner les éléments mesurables, les méthodes pour le faire et l'impact social de MAAD Digital.

1. Résultats attendus

extrait de la réponse à l'AAP :

Résultats attendus

> *Objectif général : augmentation du nombre d'utilisateurs uniques à 300 000 jeunes soit 4,6 % de la population adressable. Actuellement population disponible : 10,3 M de 13-25 ans (Insee 2018) / Population adressable : 6,5 M de jeunes scolarisés entre 13 et 25 ans / Population cible touchée en 2018 : 68 231 utilisateurs de moins de 25 ans => Ratio population cible jeune touchée / population adressable : 1,04 %.*

> *Objectif 1*

- *72 nouvelles publications (24 par an) et autant de reprises multi-formats pour mettre en valeur la base existante soit 144 publications en tout*
- *participation de 50 professionnels de la recherche à la production de contenus : écriture d'article, élaboration de scénarii vidéo, relecture, interviews etc.*
- *augmentation de la participation de jeunes utilisateurs dans la relecture des contenus (passer de 30 à 200 participations jeunes relecteurs)*
- *augmentation du niveau de satisfaction des utilisateurs quant aux contenus publiés : intérêt du sujet et niveau de vulgarisation*

> *Objectif 2*

- *renouvellement et développement des partenariats avec des écoles ou universités pour la création de nouveaux formats et la mise en image des contenus MAAD Digital*
- *augmentation du niveau de satisfaction des utilisateurs quant aux formats utilisés et à l'expérience utilisateur*
- *expérimentation d'un nouveau format vidéo par an*
- *réalisation et diffusion de deux vidéos en partenariat avec des youtubeurs scientifiques*
- *production et diffusion de 9 épisodes de BD animée*
- *production et diffusion de 15 illustrations scientifiques sur les mécanismes des addictions*

> *Objectif 3*

- *augmentation du nombre d'abonnés sur les réseaux sociaux : instagram (de 520 à 1500), youtube (de 660 à 1500), facebook (de 1100 à 2500), twitter (de 480 à 1000)*
- *augmentation de la visibilité de MAAD Digital : portée facebook (de 492000 à 1,5M)*
- *promotion de MAAD Digital via des têtes de réseaux de l'enseignement scolaire, de l'enseignement supérieur et de professionnels du secteur addictions*
- *relais par des médias (génériques jeunes, spécialisés science et jeunes, consultés par les professionnels) et influenceurs (Café des sciences : associations de youtubeurs scientifiques)*

> *Objectif 4*

- *création et mise en œuvre de nouveaux partenariats*
- *intégration de ressources MAAD Digital dans des formations de professionnels de la prévention et du soin*
- *augmentation de l'impact de la plateforme pour les professionnels de l'éducation, du soin et de la prévention*
- *utilisation de contenus MAAD Digital par 10% des professionnels de la prévention et du soin auprès des jeunes*

2. Impacts visés

extrait de la réponse à l'AAP :

Impacts visés

Le programme MAAD Digital n'a pas l'ambition à lui seul de diminuer les risques et dommages liés aux addictions chez les jeunes. L'objectif est de participer à un changement de regard et d'approche sur les addictions, pour que les 13-25 ans s'approprient les informations scientifiques et la démarche critique qui l'accompagne.

MAAD Digital doit permettre :

- *d'agir sur le rapport à la science (renforcement de la culture scientifique) et à l'information scientifique (meilleur discernement des sources et de la fiabilité des informations),*

- de changer le regard sur les addictions en contrebalançant les représentations pré-existantes par des faits scientifiques établis.
 - de modifier chez les jeunes certaines relations de pair à pair concernant les addictions (en introduisant un éclairage scientifique là où le défi et le dépassement des limites est souvent seul maître)
 - de renforcer les pratiques des professionnels de l'éducation, de la prévention et du soin dans leur recours à l'information scientifique
- Un travail avec des professionnels de l'évaluation, mené dans le cadre de ce projet, permettra d'identifier et de mesurer plus précisément les impacts du dispositif.*
-

3. Un travail d'évaluation en aller-retour avec le développement du projet

Cette évaluation doit permettre d'améliorer le dispositif durant les 3 ans que dure le projet. Aussi, il faut prévoir dès l'amont une articulation entre la partie opérationnelle gérée par l'équipe de l'Arbre des Connaissances et la partie évaluation.

4. Précisions suite aux réserves méthodologiques

Pour ce qui concerne l'évaluation, l'association a répondu aux réserves méthodologiques du comité de sélection de la manière suivante :

Remarque du comité : « il est attendu que soit réalisée dès à présent une évaluation externe de l'utilisation du site. Cette évaluation doit notamment interroger les perceptions des contenus par les utilisateurs, afin de s'assurer qu'ils n'aient pas d'effets contre-productifs sur les jeunes en termes d'attitude, d'intention ou de perception des risques associés aux comportements mis en avant ».

Réponse : Nous avons entendu le conseil du comité demandant à évaluer l'existant pour en tenir compte dans les productions de contenus futures. C'est ce que nous avons en tête concernant le mode d'évaluation de notre projet, pensé en dynamique et par un système d'itérations successives entre l'évaluation et la production de contenus sur la plateforme au cours des 3 ans. Nous re-préciserons bien cela dans le cahier des charges pour l'évaluateur externe et demanderons à avancer le calendrier de manière à avoir une enquête sur la perception des contenus lancée en juin 2020, un retour été 2020 pour une intégration des enseignements en septembre 2020.

Sur la question de potentiels effets contre-productifs de l'information délivrée sur MAAD Digital, nous tenons à préciser que dès le début de ce projet, la MILDECA et Santé Publique France (INPES à l'époque) nous ont mis en garde sur les possibles effets iatrogènes de l'information sur les addictions. Suivant leurs conseils, nous n'avons jamais mis en avant les produits psychoactifs dans nos productions, les bandeaux des articles amènent toujours un décalage pour éviter la représentation du produit. Cependant, il nous semble intéressant en effet de mesurer ces potentiels effets. Après nous être mieux renseignés sur les méthodologies appropriées pour mesurer ces effets (une demande a été faite en ce sens auprès de Pierre Arwidson de Santé publique France), nous intégrerons cette préoccupation dans le cahier des charges pour l'évaluateur externe. Cela pourrait faire l'objet de questions dans le cadre de l'interrogation des publics jeunes.

V. Éléments pour définir la méthodologie d'évaluation

1. Le travail sur les données finalement hors cahier des charges de l'évaluateur

Contrairement à ce qui avait été prévu initialement, **l'évaluateur ne devra pas s'occuper de collecter et définir les tableaux de bords concernant les datas du site**. En effet, ce travail va être réalisé en direct par l'association l'Arbre des Connaissances avec le prestataire qui développe le site internet de manière à intégrer davantage les questions d'indicateurs collectés à l'architecture du site.

Par ailleurs, pour répondre aux différents besoins d'évaluation exposés précédemment, il nous paraît nécessaire que l'évaluateur externe prenne en compte les besoins suivants.

2. Indicateurs

Pour mesurer l'adéquation entre les résultats et les objectifs ciblés, il est nécessaire de mettre en place un certain nombre d'indicateurs et de modalités de recueil des données. Ces éléments doivent être affinés avec l'évaluateur externe mais dans le cadre de la convention de financement, nous avons mentionné les indicateurs suivants.

→ extrait de la convention de financement :

Le bénéficiaire s'engage à procéder à l'évaluation de l'action subventionnée au moyen de différents indicateurs.

<i>Indicateur</i>	<i>Cible</i>	<i>Modalités de recueil des données</i>
<i>Utilisateurs uniques du site</i>	<i>300 000 utilisateurs de 13 à 25 ans</i>	<i>Statistiques du site avec extrapolation pour les chiffres indisponibles</i>
<i>Consultation des réseaux sociaux MAAD Digital</i>	<i>1500 abonnés Instagram 1500 abonnés Youtube 2500 abonnés Facebook 1000 abonnés twitter Portée facebook 1,5M</i>	<i>Relevés statistiques des plateformes</i>
<i>Utilisation des contenus par les professionnels</i>	<i>10% des professionnels de la prévention et du soin auprès des jeunes Faire ressortir des bonnes pratiques</i>	<i>Avec l'ANPAA, chiffrage de l'utilisation de MAAD Digital auprès de leurs membres travaillant avec les jeunes (CJC en particulier) Avec évaluateur externe, entretiens téléphoniques auprès de 25 professionnels (préventologues, professeurs, addictologues, étudiants service sanitaire etc.)</i>
<i>Nombre de publications MAAD Digital</i>	<i>144 publications dont 72 nouvelles publications 50 scientifiques impliqués dans ces contenus</i>	<i>Dénombrement des contenus publiés et des auteurs associés</i>
<i>Capacité à comprendre et restituer le message scientifique</i>	<i>Compréhension et appropriation du contenu MAAD Digital</i>	<i>Avec évaluateur externe, tables rondes avec des jeunes</i>
<i>Évolution de la perception des risques liés aux conduites addictives et représentations des produits psychoactifs</i>	<i>Mesurer si l'approche de MAAD Digital modifie le regard sur les conduites addictives Mesurer si les contenus ont des effets iatrogènes en fonction de la sociologie du public</i>	<i>Enquête quantitative par questionnaires auprès de jeunes utilisateurs et non-utilisateurs de MAAD Digital Enquête qualitative sous forme de table ronde avec des 13-25 ans</i>

→ références pour définir des indicateurs dans des programmes de prévention

Le comité de sélection qui a sélectionné le projet MAAD Digital a connaissance d'évaluations de grande ampleur qui ont été opérées récemment dans le domaine. Certains indicateurs ou certaines catégories pourraient être inspirantes pour notre projet :

<https://www.santepubliquefrance.fr/les-actualites/2019/quelle-efficacite-reelle-des-programmes-de-prevention-des-addictions-chez-les-jeunes>

3. Associer outils statistiques et enquêtes pour évaluer le public de la plateforme

Une des difficultés rencontrées jusqu'à présent pour mesurer l'audience du site est l'absence de données sur les mineurs, alors même qu'ils représentent une bonne partie de notre cible. Dans le cadre de cette évaluation, il faudra donc proposer des méthodes pour évaluer ce public et permettre des extrapolations crédibles à partir des statistiques disponibles.

4. Comment évaluer les effets iatrogènes de MAAD Digital ?

Dans les réserves méthodologiques qui nous ont été faites, la plus importante était sans doute la volonté du comité de nous voir évaluer les potentiels effets contre-productifs des contenus MAAD Digital sur les jeunes, autrement dit les effets iatrogènes qui sont régulièrement observés dans des campagnes de prévention. Suite à notre demande d'informations auprès de Santé Publique France qui a mené de telles enquêtes ou analysé la littérature internationale sur ces questions, nous avons reçu quelques références d'études qui peuvent aider à bâtir une méthodologie d'évaluation des potentiels effets iatrogènes de MAAD Digital.

- La Santé en action, Septembre 2019, n°449 Prévention des addictions : interventions probantes et évaluation (<https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/tabac/documents/magazines-revues/la-sante-en-action-septembre-2019-n-449-prevention-des-addictions-interventions-probantes-et-evaluation>)
- Hornik R, Jacobsohn L, Orwin R, Piesse A, Kalton G. Effects of the National Youth Anti-Drug Media Campaign on youths. Am J Public Health. 2008 (<https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC2636541/>)

VI. Calendrier de l'évaluation

Le projet financé cours de septembre 2019 à fin août 2022 mais il ne s'agit pas de livrer une étude uniquement à l'issue de cette période, l'évaluation doit nourrir le projet et pour ce faire apporter des éléments lors d'étapes intermédiaires.

Le premier volet concerne l'évaluation de l'existant auprès du public jeune et en particulier des effets iatrogènes, comme précisé plus haut. Il doit intervenir le plus tôt possible dans la première année.

Le deuxième volet concerne l'amélioration de la prise en main par des acteurs de l'éducation, de la prévention et du soin. Cette dimension, liée au développement du projet, devra être pensée dans un second temps mais fournir des résultats 8 à 12 mois avant la fin de la convention pour permettre d'intégrer les enseignements de cette enquête dans la stratégie de production et de diffusion de MAAD Digital.

Des résultats plus complets concernant les effets auprès des publics jeunes, notamment en termes d'impact social, pourront intervenir plus tardivement, mais les éventuelles tendances dégagées devront être communiquées pour améliorer le dispositif et faciliter sa reconduction.

VII. CONTACT

Josselin Aubrée
Coordinateur opérationnel
Association l'Arbre des Connaissances
IRSL - Centre Hayem
1 Avenue Claude Vellefaux, 75010 Paris
e-mail : jaubree.adc@gmail.com